# Support à la consultation publique ACT Pas-à-Pas ESR

*09/04/2025 – 25/05/2025*

# Consultation publique ACT Pas-à-Pas ESR

Suite au développement de la méthodologie ACT Pas-à-Pas adaptée aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, nous soumettons cette méthode à une consultation publique afin de confronter celle-ci aux établissements cible et acteurs du secteur.

Cette consultation porte sur des questions d'ordre général liées à la méthode et plus spécifiques en lien avec certains indicateurs développés.

Ce support de consultation vise à guider les répondant.es au long des questions posées.

# Clé de lecture

Le formulaire de réponse à la consultation est disponible sur ce lien.

Certaines questions posées disposent de slides dédiées (cf slides suivantes) précisant des éléments de compréhension utiles à la formulation de réponses.

Par ailleurs la méthodologie ACT Pas à Pas Enseignement Supérieur et Recherche en version draft est disponible sur le site de l'initiative ACT. Elle est composée :

- d'un **pdf** détaillant le fonctionnement général de la méthode et les modules de performance et indicateurs associés
- d'un fichier **Excel** détaillant les matrices de maturité de chaque indicateur.

**Le Sommaire (cf slide suivante) lie chaque question posée dans le formulaire aux slides associées.**

Pour les personnes non familières avec la méthode ACT Pas à Pas, il est recommandé de prendre connaissance de la méthode ACT Pas à Pas originale (lien) ou de visionner une présentation générale de la méthode ACT Pas à Pas lors d'un webinaire. Par exemple: webinaire (4' à 20').

# Sommaire


| | Notion | Slides |
|---|---|---|
| **Introduction** | Introduction générale à la méthode | 5 - 13 |
| **Questions générales** | Compréhension de la méthodologie | 15 - 16 |
| | Notion de compatibilité et incompatibilité à la TBC | 17 - 18 |
| | Regard général :<br>Module 3. Financement de la transition<br>Module 7. Création et diffusion des connaissances<br>Modules 9. Modèle d'activité | 19 - 28 |
| **Questions spécifiques** | Métrique « temps.personne » | 30 - 31 |
| | Module 3. Sources et utilisation des financements<br>*(indicateur 3.1)* | 32 – 33 |
| | Module 4. Emissions indirectes excluant les achats<br>*(indicateur 4.3)* | 34 – 36 |
| | Module 7. Création et diffusion des connaissances<br>*(indicateurs 7.3 & 7.4)* | 37 – 43 |
| | Module 8. Politique partenariale | 44 – 52 |
| | Module 9. Modèle d'activité<br>*(indicateurs 9.1 & 9.3)* | 53 - 55 |

# Introduction générale

# A propos de l'Initiative ACT

Il faut donner l'**assurance** que les entreprises qui se fixent des objectifs de réduction des émissions de GES les atteindront

ADEME – AGENCY FOR ECOLOGICAL TRANSITION
CDP – DISCLOSURE INSIGHT ACTION
Global Climate Action – United Nations Climate Change
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté Égalité Fraternité

ACT est la seule initiative internationale qui crée un cadre de **redevabilité climatique** pour évaluer les stratégies et les plans de transition des entreprises vis-à-vis de l'objectif de l'Accord de Paris. ACT permet également d'accompagner les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie

ACT – ACCELERATE ® CLIMATE TRANSITION

Quantifier | Orienter | Evaluer

Financement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté Égalité Fraternité
ADEME – AGENCY FOR ECOLOGICAL TRANSITION
eit Climate-KIC – Co-funded by the European Union
FFEM – FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
Life

Partenariat stratégique

World Benchmarking Alliance

# Méthodologie ACT Pas-à-Pas

## DESCRIPTION DE LA METHODE

**La méthodologie ACT Pas-à-Pas** propose un accompagnement en **5 étapes**, permettant de définir les indicateurs & objectifs carbone, une stratégie de décarbonation et une mobilisation de la gouvernance de l'entreprise. Elle repose sur les modules et indicateurs des méthodes ACT Evaluations.

**La méthodologie ACT Pas-à-Pas ESR** garde ce modèle d'accompagnement. Cependant, certains modules, indicateurs et pondérations ont spécifiquement été adaptés au secteur ESR.

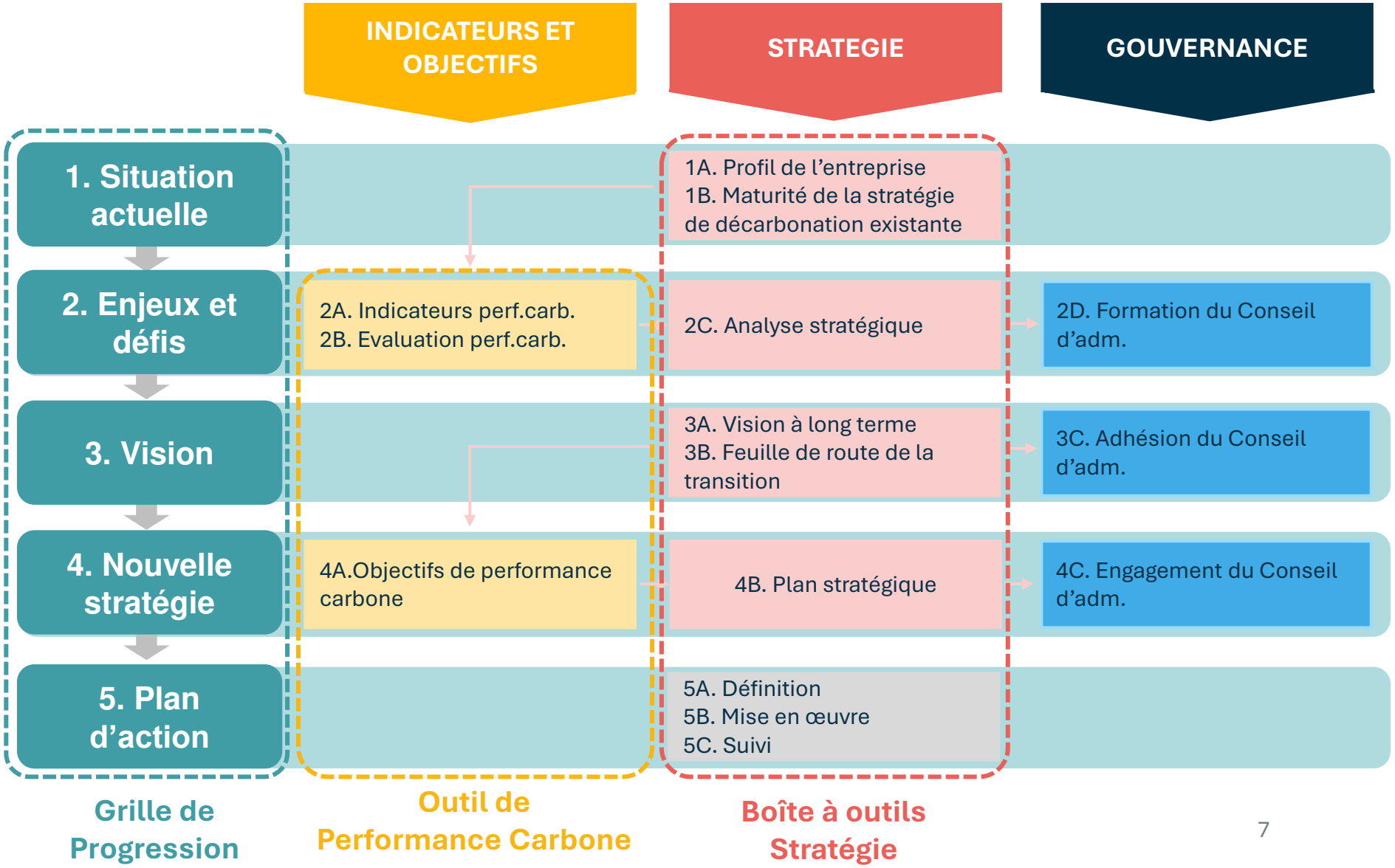

# ACT Pas-à-Pas

| Actions | Description succincte |
|---|---|
| **Etape 1. Situation actuelle** | **Finalité :** Décrire la maturité initiale de la stratégie de transition de l'Entreprise |
| 1A. PROFIL DE L'ENTREPRISE | Les questions d'orientation ACT-S, applicables au diagnostic initial de l'Entreprise qui suivra et à l'ensemble du processus ACT-S, sont choisies en fonction d'informations simples (notamment le secteur d'activité) à l'aide de la grille de progression. |
| 1B. MATURITÉ DE LA STRATÉGIE DE DÉCARBONATION EXISTANTE | Diagnostic basé sur l'ensemble de 30 à 50 questions d'orientation ACT-S et l'échelle de 5 niveaux de maturité. Selon le profil de l'Entreprise (principalement la taille et la maturité), le diagnostic impliquera un niveau d'effort et un nombre de personnes différents. |
| **Etape 2. Enjeux & défis** | **Finalité :** Informer le Conseil d'administration sur les enjeux carbone de l'Entreprise avec les résultats d'une analyse pertinente de la stratégie et des performances |
| 2A. INDICATEURS DE PERFORMANCE CARBONE | Identifie les indicateurs qui sont pertinents pour la description de la performance carbone de l'Entreprise, ainsi que les référentiels applicables. |
| 2B. ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE CARBONE | Évaluer la performance carbone de l'Entreprise en fonction des indicateurs et des référentiels susmentionnés. |
| 2C. ANALYSE STRATÉGIQUE | Identifie les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de l'Entreprise dans le contexte de la transition vers un monde bas carbone. Il peut être utile d'associer une diversité d'acteurs à cette vaste analyse, puisqu'ils apporteront des points de vue complémentaires. |
| 2D. FORMATION DU CONSEIL D'ADM. | Formation du Conseil d'administration sur le changement climatique général et les enjeux de la transition vers un monde bas carbone pour les entreprises, ainsi que sur les performances, les enjeux et les défis propres à l'Entreprise dans le contexte de la transition vers un monde bas carbone. |

# ACT Pas-à-Pas

| Actions | Description succincte |
|---|---|
| **Etape 3. Vision** | **Finalité :** Construire une vision commune du parcours de l'Entreprise vers un monde bas carbone |
| 3A. VISION À LONG TERME | Développer une vision de l'Entreprise dans un monde bas carbone. Cela tient compte des caractéristiques actuelles de l'Entreprise, d'une part, et des principaux paramètres pour faire face à un monde bas carbone (économie circulaire, marginalisation des combustibles fossiles, etc.), d'autre part. |
| 3B. FEUILLE DE ROUTE DE LA TRANSITION | Identifie les étapes intermédiaires pour l'Entreprise entre aujourd'hui et la réalisation d'un monde bas carbone. La transformation de l'Entreprise est décrite étape par étape de manière qualitative par intervalles de trois à cinq ans pour les 20 à 30 prochaines années. |
| 3C. ADHÉSION DU CONSEIL D'ADM. | Le Conseil d'administration signe un document officiel dans lequel il engage l'Entreprise dans la feuille de route vers la vision à long terme. |
| **Etape 4. Nouvelle stratégie** | **Finalité :** S'engager dans un plan stratégique détaillé de décarbonation, notamment des objectifs quantitatifs de performance carbone |
| 4A. OBJECTIFS DE PERFORMANCE CARBONE | Établit des cibles de performance carbone pour les indicateurs de performance carbone de l'Entreprise en fonction des trajectoires de référence applicables et en tenant compte de la feuille de route de transition ainsi que des objectifs stratégiques en développement. |
| 4B. PLAN STRATÉGIQUE | Convertir la première période de la feuille de route de transition en nouveaux objectifs, orientations et politiques stratégiques. Cette étape doit impliquer une diversité d'acteurs stratégiques au sein de l'Entreprise et les principales fonctions doivent être représentées. L'ambition globale du plan stratégique doit être cohérente avec les objectifs de performance carbone à court terme élaborés en parallèle. |
| 4C. ENGAGEMENT DU CONSEIL D'ADM. | Le Conseil d'administration signe un document officiel dans lequel l'Entreprise s'engage à respecter le plan stratégique et les objectifs de performance carbone. |

# ACT Pas-à-Pas

| Actions | Description succincte |
|---|---|
| **Etape 5. Plan d'action** | **Finalité :** Convertir le plan stratégique détaillé en actions concrètes |
| 5A. DÉFINITION | Identifie toutes les actions concrètes qui peuvent contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique. Les actions sont classées en fonction de leur objectif, de leur faisabilité, du coût des ressources, des avantages et du calendrier. Sélectionne les actions à inclure dans le plan. |
| 5B. MISE EN OEUVRE | Met en œuvre les actions définies dans le plan d'action. |
| 5C. SUIVI | Suit les progrès et les résultats de l'action afin de contribuer au processus d'amélioration continue du plan d'action. |

# Évolution des modules dans ACT ESR

L'adaptation de la méthodologie ACT Pas-à-Pas au secteur ESR propose la **modification des modules ACT,** plus adaptés aux enjeux et leviers du secteur. Avec une revue en profondeur des 4 modules suivants :

- **Module 3** – Sources et utilisation des financements
- **Module 7** – Création et diffusion des connaissances
- **Module 8** – Engagement public
- **Module 9** – Modèle d'activités

| 9 Modules ACT « classique » | |
|---|---|
| 1 | Objectifs de réduction |
| 2 | Investissements matériels |
| 3 | Investissements immatériels |
| 4 | Performance des produits vendus |
| 5 | Management |
| 6 | Engagement des fournisseurs |
| 7 | Engagement des clients |
| 8 | Engagement public |
| 9 | Modèle d'affaires |

| 9 Modules adaptés au secteur ESR | |
|---|---|
| 1 | Objectifs de réduction |
| 2 | Emissions directes |
| 3 | Sources et utilisations des financements |
| 4 | Emissions indirectes (hors achats) |
| 5 | Management |
| 6 | Emissions indirectes liées aux achats |
| 7 | Création et diffusion des connaissances |
| 8 | Engagement public |
| 9 | Modèle d'activités |

# Pondération des modules (1/2)

**LES PROFILS**

La méthodologie est adaptée à 3 types de profils :

- Recherche pure
- Enseignement pur
- Profil mixte (basé sur l'indicateur « temps.personne »)

Le choix du profil se défini en début d'accompagnement et influencera la pondération d'indicateurs dédiés.

| Module | Nom | Pondération |
|---|---|---|
| 1 | Objectifs de réduction | 12% |
| 2 | Emissions directes | 5%-15% |
| 3 | Sources et utilisation de financement | 5%-10% |
| 4 | Emissions indirectes hors achats | 10%-15% |
| 5 | Gouvernance de la TBC | 10% |
| 6 | Emissions indirectes liées aux achats | 10%-15% |
| 7 | Création et diffusion des connaissances | 5,0% |
| 8 | Engagement public | 5%-10% |
| 9 | Modèle d'activités | 18% |

— Variation selon la répartition des émissions (Scopes 1+2, Scope 3 hors achats, Scope 3 achats)

— Variation selon le caractère public, semi-public ou privé

# Pondération des modules (2/2)

## LES PONDERATIONS

La pondération des modules 2, 3, 4, 6 & 7 varie en fonction de la répartition des émissions sur les 3 scopes et du caractère public/semi-public/privé de l'établissement.

| Module | Nom | Pondération |
|---|---|---|
| 1 | Objectifs de réduction | 12% |
| 2 | Emissions directes | 5%-15% |
| 3 | Sources et utilisation de financement | 5%-10% |
| 4 | Emissions indirectes hors achats | 10%-15% |
| 5 | Gouvernance de la TBC | 10% |
| 6 | Emissions indirectes liées aux achats | 10%-15% |
| 7 | Création et diffusion des connaissances | 5,0% |
| 8 | Engagement public | 5%-10% |
| 9 | Modèle d'activités | 18% |

— Variation selon la répartition des émissions (Scopes 1+2, Scope 3 hors achats, Scope 3 achats)

— Variation selon le caractère public, semi-public ou privé

<u>Interaction Modules 2/4/6 :</u>
Ces modules voient leur pondération varier en fonction de la répartition des postes d'émissions entre les scopes 1&2 et scope 3 de l'établissement.
Les pondérations entre les modules 4 et 6 varient ensuite en fonction des émissions liées aux achats.

*Exemple : un établissement qui a de forts enjeux sur ses bâtiments verra le module 2 fortement pondéré par rapport aux modules 4 et 6.*

<u>Interaction Modules 3 et 8 :</u>
Ces modules voient leurs pondérations évoluer en fonction du caractère public ou privé de l'établissement.

*Exemple : un établissement public verra le module 3 faiblement pondéré puisque celui-ci a moins de prises sur les sources et utilisation de financement de par son caractère public.*

# Questions générales

# Pondération des modules ACT ESR

| Module | Indicateur | Description | Pondération | |
|---|---|---|---|---|
| 1. Objectifs de réduction | 1.1 Alignement des objectifs scope 1&2 | Cohérence avec la trajectoire de référence | 3% | 12% |
| | 1.2 Alignement des objectifs scope 3 amont | Cohérence avec la trajectoire de référence | 3% | |
| | 1.3 Alignement des objectifs scope 3 aval | Cohérence avec la trajectoire de référence | 3% | |
| | 1.3 Horizons temporels pour les objectifs de réduction | Court/moyen/long terme | 2% | |
| | 1.4 Réalisation des objectifs passés et actuels | Historique et probabilité | 1% | |
| 2. Émissions directes | 2.1 Tendances passées des émissions scope 1&2 | Evolution des émissions scope 1&2 | 1,5%-3% | 5%-15% |
| | 2.2 Tendances futures des émissions scope 1&2 | Projections scope 1&2 | 2%-5% | |
| | 2.3 Investissements bas-carbone | Investissements et pratiques | 0,8%-4,0% | |
| | 2.4 Emissions verrouillées scope 1&2 | Emissions verrouillées cohérentes | 0,8%-3,0% | |
| 3. Sources et usages des financements | 3.1 Impact des sources de financement sur la stratégie climat | Analyse des sources de financement | 3% | 8% |
| | 3.2 Engagement des financeurs sur la TBC | Politique d'engagement fournisseur | 3% | |
| | 3.3 Intégration de critères climat dans l'utilisation des financements | Politique d'engagement fournisseur | 2% | |
| 4. Émissions indirectes excluant les achats | 4.1 Stratégie de réduction des émissions indirectes | Plan de réduction scope 3 | 4% | 10%-15% |
| | 4.2 Actions de réduction des émissions indirectes | Plan de réduction scope 3 | 4% | |
| | 4.3a Politique de mobilités – *Personnel* | Politique déplacements du personnel | 1.0%-3.5% | |
| | 4.3b Politique de mobilités – *Étudiants* | Politique déplacements des étudiants | 1.0%-3.5% | |
| 5. Gouvernance | 5.1 Supervision de la transition bas-carbone | Responsabilités climat | 3% | 10% |
| | 5.2 Expertise bas-carbone | Compétences dédiées | 2% | |
| | 5.3 Plan de transition bas-carbone | Feuille de route | 2% | |
| | 5.4 Incitations à la performance climat et à l'implication dans la TBC | Performance climat | 1% | |
| | 5.5 Tests de scénarios climatiques | Analyse de scénarios concernant les risques de transition | 2% | |

# Pondération des modules ACT ESR

| Module | Indicateur | Description | Pondération | |
|---|---|---|---|---|
| 6. Émissions indirectes liées aux achats | 6.1 Stratégie pour engager les fournisseurs | Engagement fournisseurs | 5,0%-7,0% | 10%-15% |
| | 6.2a Actions pour engager les fournisseurs – *Choix des fournisseurs* | Critères climat | 2,5%-4,0% | |
| | 6.2b Actions pour engager les fournisseurs – *Relations avec les fournisseurs* | Accompagnement | 2,5%-4,0% | |
| 7. Création et diffusion de connaissances | 7.1 Production de connaissances relatives à la TBC | Stratégie de recherche | 3%-2% | 10% |
| | 7.2 Diffusion de connaissances relatives à la TBC | Stratégie de diffusion | 4%-1% | |
| | 7.3 Formation climat - *Personnel* | Politique interne de formation | 3%-2% | |
| | 7.4 Formation climat - *Étudiants* | Niveau de formation des étudiants | 0%-3% | |
| | 7.5 Devenir des étudiants | Politique d'aide à l'emploi des étudiants | 0%-2% | |
| 8. Engagement public | 8.1 Politique partenariale | Processus de suivi des partenaires | 1% | 5% |
| | 8.2 Interventions publiques | Suivi des interventions publiques | 1% | |
| | 8.3 Soutien aux parties prenantes externes | Soutien aux parties prenantes | 2% | |
| | 8.4 Coopération avec des acteurs publics et académiques | Partenariats climat | 1% | |
| 9. Modèle d'activités | 9.1a Evolution des activités – Développement d'activités compatibles avec la TBC | Activités compatibles/dédiées à la TBC | 5% | 20% |
| | 9.1b Evolution des activités – Renoncement et arrêt progressif des activités incompatibles avec la TBC | Activités incompatibles avec la TBC | 5% | |
| | 9.2 Décarbonation des activités existantes | Stratégie et plan d'action | 3% | |
| | 9.3 Stratégie d'influence et modèle d'attractivité | Stratégie de communication et politique d'influence | 3% | |
| | 9.4 Eclairage des politiques publiques | Positionnement climat | 4% | |

# Notion de compatibilité avec la transition bas carbone

**La définition de compatibilité s'applique sur cinq notions distinctes :**

- Les activités / projets (matériels)
- Les structures (financeurs, partenaires publics/privés, …)
- Les emplois / métiers
- Les activités / projets d'enseignement
- Les interventions publiques

## Définition de la compatibilité d'activités/ de projets avec la transition bas carbone :

Un projet ou une activité sont dits compatibles avec la transition bas carbone lorsque :

- Ils sont uniquement liés à des activités "bas carbone", "habilitantes" ou "transitoires" au regard de la Taxonomie verte Européenne (dans le cas où ces activités sont décrites par cette dernière). Le cas échéant, ces activités doivent également répondre aux critères imposés par le principe de DNSH* (règlement Taxonomie (UE) 2020/852).

OU

- Ils ne sont pas a priori clairement incompatibles avec la transition bas carbone sinon ET ils ne menacent pas la mise en œuvre de la stratégie climat de la structure dans laquelle ils sont exercés.

**Do Not Significantly Harm*

## Définition de la compatibilité d'une structure avec la transition bas carbone :

Une structure (entreprise, collectivité, ministère, association, …) est dite compatible avec la transition bas carbone lorsque :

- Au moins 95% de ses activités (en termes de chiffres d'affaires ou de temps.personne – Slide 30-31) sont compatibles avec la transition bas carbone

OU

- La structure a un plan de transition robuste et crédible pour atteindre au moins 95% d'activités compatibles avec la transition bas carbone d'ici 2035 ET ses demandes envers l'établissement ne menacent pas la mise en œuvre de la stratégie climat de l'établissement

## Définition de la compatibilité d'un emploi avec la transition bas carbone :

Un emploi est dit compatible avec la transition bas carbone lorsque :

- Au moins 95% des activités de la structure dans laquelle est exercé l'emploi est compatible avec la transition bas carbone

OU

- L'emploi en question a pour objectif principal de faire transitionner les activités de la structure vers une compatibilité avec la transition bas carbone

# Notion de compatibilité avec la transition bas carbone

**Définition de la compatibilité d'activités/de projets de recherche et/ou d'enseignement avec la transition bas carbone :**

Un projet ou une activité de recherche et/ou d'enseignement sont dits compatibles avec la transition bas carbone lorsque :

- Elle ne porte pas atteinte à la mise en place de la transition bas carbone à l'échelle globale
- Une forte majorité des activités est liée à des activités ou métiers compatibles avec la transition bas carbone (i.e. leur objectif principal est d'augmenter significativement le niveau de connaissances sur ces activités/métiers et de faciliter et accompagner leur développement)
- L'un de ses objectifs est d'augmenter significativement le niveau de connaissances sur la thématique de la transition bas carbone, selon les liens possibles entre les domaines et la transition bas carbone. L'établissement doit ainsi chercher à relier les thématiques abordées au sujet de la transition bas carbone, et garantir la cohérence et pertinence de ces thématiques avec la transition.

**Définition de la compatibilité d'une intervention publique avec la transition bas carbone :**

Une intervention publique est dite incompatible avec la transition bas carbone lorsque :

- Elle renie les consensus scientifiques actuellement établis sur le climat

OU

- Elle peut porter atteinte à au moins l'une des actions suivantes
  - la mise en place de la transition écologique (à quelque échelle que ce soit)
  - la réalisation d'activités de recherche favorisant la transition
  - la diffusion de connaissances liées à la transition

# Deux versions du Module 3 – Sources de financement

**Méthode ACT Pas-à-Pas Organismes de Recherche Publique (PRO) - Module 3 Financement de la recherche**

La méthode PRO a été développée pour les établissements publics de recherche. Son module 3 s'est basé sur l'analyse des sources de financement d'INRAE (composées à 22,47% de ressources propres et à 77,53% de ressources externes telles que les subventions pour charge de service public).
Les sources de financement des établissements publics venant majoritairement de subventions publiques, ces derniers ont peu de marge de manœuvre sur l'utilisation de ces financements. Il a donc semblé plus pertinent, dans un premier temps, d'inviter les établissements à questionner leurs actions en lien avec leurs propres sources de financement, sur lesquels ils auront plus de prise.

**Méthode ACT Pas-à-Pas ESR – Module 3 Sources et utilisation de financement**

La méthode ESR s'adresse aux établissements du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche tant publics que privés. Lors de l'élargissement de la méthode PRO aux ESR, un choix a été d'ouvrir l'analyse des financements indépendamment de l'origine des fonds afin de s'adapter à tous profils.
En effet, un des axes du module vise à s'assurer que les financements reçus ne sont pas orientés vers des activités incompatibles avec la TBC de l'établissement.

➢ **Objectif de la question**
L'objectif est de comprendre si l'analyse des fonds propres est **pertinente** et si l'établissement possède **des leviers d'actions** concernant ces fonds.

# Module 3 – Source et utilisation de financements

**Objectif du module :** Assurer la compatibilité entre les financements de l'établissement et la mise en place de sa stratégie climat

| | Pondération |
|---|---|
| **3.1 Impact des sources de financement sur la stratégie climat**<br>Analyse des sources de financements et éventuelles contraintes imposées & Evaluation de la dépendance de l'établissement à des financements potentiellement incompatibles avec sa transition. | 3% |
| **3.2 Engagement des financeurs sur les enjeux de la TBC**<br>Politique de recherche de financement minimisant les risques de non-adéquation des financements avec les projets de l'établissement (négociations, conditions favorables, reporting…). | 3% |
| **3.3 Intégration des critères climat dans l'utilisation des financements**<br>Processus d'évaluation de compatibilité des projets financés avec la TBC, allocation de ressource financière dédiées à la transition, sélection des partenaires. | 3% |

# Indicateur 3.1

**Poids : 3%**

## Impact des sources de financement sur la stratégie climat

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2B | Quelle part de mes financements est compatible avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC ? | Je ne connais pas la part de mes sources de financements compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | J'ai une connaissance limitée de mes sources de financements<br>OU<br>Moins de 50% de mes financements (en termes de volume) sont compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | Je connais mes sources de financements, y compris les contreparties exigées pour les projets et activités financées<br>ET<br>Entre 51% et 75% de mes financements (en termes de volume) sont compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | Je connais mes sources de financements, y compris les contreparties exigées pour les projets et activités financées<br>ET<br>Entre 76% et 95% de mes financements (en termes de volume) sont compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | Je connais mes sources de financements, y compris les contreparties exigées pour les projets et activités financées<br>ET<br>Plus de 95% de mes financements (en termes de volume) sont compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC |
| 2C | Ai-je identifié les risques et opportunités liées à ma structure de financement actuelle ? | Je n'ai pas effectué d'analyse de risques et opportunités<br>OU<br>J'ai effectué une analyse des risques et opportunités pour mon établissement mais celle-ci ne prenait pas (directement) en compte ma structure de financement actuelle | J'ai identifié, pour quelques sources majeures de financement, des risques et opportunités vis-à-vis de la TBC et de la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC<br>ET<br>Cette analyse prenait uniquement en compte les contreparties potentielles des financements | J'ai identifié, pour la majeure partie de mes sources de financement, des risques et opportunités vis-à-vis de la TBC et de la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC<br>ET<br>Cette analyse prenait uniquement en compte les contreparties potentielles des financements | J'ai identifié, pour chacune de mes sources de financement, des risques et opportunités vis-à-vis de la TBC et de la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC<br>ET<br>Cette analyse prenait uniquement en compte les contreparties potentielles des financements | J'ai identifié, pour chacune de mes sources de financement, des risques et opportunités vis-à-vis de la TBC et de la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC<br>ET<br>Cette analyse prenait en compte les contreparties potentielles des financements ainsi que l'engagement dans la TBC des financeurs eux-mêmes |

# Indicateur 3.1 (bis)

**Poids : 3%**

## Impact des sources de financement sur la stratégie climat

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 4A | Est-ce que je me suis fixé des objectifs en termes d'augmentation de la part de mes financements (en termes de volume) compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC ? | Pas d'objectifs<br>OU<br>J'ai un objectif pour la part de mes financements (en termes de volume) compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC, mais l'horizon temporel associé est supérieur à 20 ans | J'ai pour objectif d'augmenter la part de mes financements (en termes de volume) compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC jusqu'à moins de 50% de mes financements d'ici 16 à 20 ans | J'ai pour objectif d'augmenter la part de mes financements (en termes de volume) compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC jusqu'à 51% à 75% de mes financements d'ici 11 à 15 ans | J'ai pour objectif d'augmenter la part de mes financements (en termes de volume) compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC jusqu'à 76% à 95%% de mes financements d'ici 6 à 10 ans | J'ai pour objectif d'augmenter la part de mes financements (en termes de volume) compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC jusqu'à plus de 95% de mes financements d'ici 5 ans |
| 4B | Ma stratégie inclut-elle d'augmenter la part de mes financements (en termes de volume) compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC ? | Je n'ai pas de stratégie sur la provenance de mes financements<br>OU<br>Ma stratégie n'inclut pas d'augmenter la part de mes financements (en termes de volume) compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | Ma stratégie inclut d'évaluer la compatibilité de mes financements avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC, mais pour moins de 50% de mes financements | Ma stratégie inclut d'évaluer la compatibilité de mes financements avec la mise en place de ma stratégie climat, mais pour 51% à 95% de mes financements<br>ET<br>Elle inclut une réponse faible (déclenchement d'un processus interne d'information des équipes) en cas d'incompatibilité | Ma stratégie inclut d'évaluer la compatibilité de mes financements avec la mise en place de ma stratégie climat, mais pour au moins 95% de mes financements<br>ET<br>Elle inclut une réponse faible (déclenchement d'un processus interne d'information des équipes) en cas d'incompatibilité | Ma stratégie inclut d'évaluer la compatibilité de mes financements avec la mise en place de ma stratégie climat, mais pour au moins 95% de mes financements<br>ET<br>Elle inclut une réponse forte (discussions directes avec les financeurs afin de revoir les conditions/contreparties, et pouvant aller jusqu'à un désengagement du financement) en cas d'incompatibilité |
| 5A | Est-ce que je prends des mesures pour réduire le risque d'incompatibilité entre mes activités et la TBC ? | Je ne prends pas de mesures pour réduire le risque d'incompatibilité entre mes projets et la TBC provenant de mes sources de financements | Je prends quelques mesures qui vont contribuer à réduire le risque d'incompatibilité entre mes projets et la TBC provenant de mes sources de financements, mais ce n'est pas leur objectif premier | Je prends quelques mesures visant à réduire le risque d'incompatibilité entre mes projets et la TBC provenant de mes sources de financements | Je prends des mesures significatives visant à réduire le risque d'incompatibilité entre mes projets et la TBC provenant de mes sources de financements, mais elles ne seront pas suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques<br>OU<br>Je prends des mesures significatives visant à réduire le risque d'incompatibilité entre mes projets et la TBC provenant de mes sources de financements, mais je ne sais pas si elles seront suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques | Je prends des mesures significatives visant à réduire le risque d'incompatibilité entre mes projets et la TBC provenant de mes sources de financements, et elles seront suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques |

# Indicateur 3.2 (1/2)

**Poids : 3%**

## Engagement des financeurs sur les enjeux de transition bas carbone

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2B | Quelle part de mes financeurs est engagée dans la TBC ? | Je ne connais pas la part de mes financeurs engagés dans la TBC<br>OU<br>Moins de 50% de mes financeurs présentent un engagement en faveur de la TBC | Au moins 50% de mes financeurs sont engagés dans la TBC (BEGES réguliers le cas échéant et demandes compatibles avec la TBC) | Entre 40% et 60% de mes financeurs sont fortement engagés dans la TBC (BEGES annuels ainsi que stratégie climat robuste et crédible le cas échéant, et demandes favorisant la TBC)<br>OU<br>Au moins 80% de mes financeurs sont engagés dans la TBC (BEGES réguliers le cas échéant et demandes compatibles avec la TBC) | Entre 60% et 75% de mes financeurs sont fortement engagés dans la TBC (BEGES annuels ainsi que stratégie climat robuste et crédible le cas échéant, et demandes favorisant la TBC) | Au moins 75% de mes financeurs sont fortement engagés dans la TBC (BEGES annuels ainsi que stratégie climat robuste et crédible le cas échéant, et demandes favorisant la TBC) |
| 4B | Ma stratégie inclut-elle d'engager mes financeurs sur les enjeux de TBC ? | Je n'ai pas de stratégie sur l'engagement de mes financeurs<br>OU<br>Ma stratégie n'inclut pas d'engager mes financeurs sur les enjeux de TBC, ou moins de 50% d'entre eux | Ma stratégie inclut de tendre vers un engagement **moyen** (BEGES réguliers et demandes compatibles avec la TBC) d'au moins 50% de mes financeurs sur les enjeux de TBC d'ici 2030 | Ma stratégie inclut de tendre vers un engagement **fort** (BEGES annuels, stratégie climat robuste et crédible le cas échéant, demandes favorisant la TBC) de 40% à 60% de mes financeurs sur les enjeux de TBC d'ici 2030 | Ma stratégie inclut de tendre vers un engagement fort (BEGES annuels, stratégie climat robuste et crédible le cas échéant, et crédible, demandes favorisant la TBC) de 60% à 75% de mes financeurs sur les enjeux de TBC d'ici 2030 | Ma stratégie inclut de tendre vers un engagement fort (BEGES annuels, stratégie climat robuste et crédible, demandes favorisant la TBC) d'au moins 75% de mes financeurs sur les enjeux de TBC d'ici 2030, et d'exclure les financeurs non engagés<br>OU<br>La part de mes financeurs présentant un engagement fort (BEGES annuels, stratégie climat robuste et crédible le cas échéant, et crédible, demandes favorisant la TBC) est déjà supérieure à 75% et ma stratégie inclut une politique de sélection des nouveaux financeurs comprenant des critères sur leur engagement climat |

# Indicateur 3.2 (2/2)

**Poids : 3%**

## Engagement des financeurs sur les enjeux de transition bas carbone

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 5A | Est-ce que je prends des mesures pour engager mes financeurs sur les enjeux de TBC ? | Je ne prends pas de mesures pour engager mes financeurs sur les enjeux de TBC | Je prends quelques mesures qui vont contribuer à engager mes financeurs sur les enjeux de TBC, mais ce n'est pas leur objectif premier | Je prends quelques mesures visant à engager mes financeurs sur les enjeux de TBC, incluant au moins 2 des actions suivantes :<br>- la sélection de nouveaux financeurs engagés<br>- la sensibilisation des financeurs actuels<br>- la négociation de conditions de financement favorables aux activités compatibles bas carbone<br>- la co-construction de nouveaux modes de financements compatibles avec la TBC<br>- le reporting de la performance climat de l'établissement auprès des financeurs | Je prends des mesures significatives visant à engager mes financeurs sur les enjeux de TBC, incluant au moins 3 des actions suivantes :<br>- la sélection de nouveaux financeurs engagés<br>- la sensibilisation des financeurs actuels<br>- la négociation de conditions de financement favorables aux activités compatibles bas carbone<br>- la co-construction de nouveaux modes de financements compatibles avec la TBC<br>- le reporting de la performance climat de l'établissement auprès des financeurs | Je prends des mesures significatives visant à engager mes financeurs sur les enjeux de TBC, incluant au moins 4 des les actions suivantes :<br>- la sélection de nouveaux financeurs engagés<br>- la sensibilisation des financeurs actuels<br>- la négociation de conditions de financement favorables aux activités compatibles bas carbone<br>- la co-construction de nouveaux modes de financements compatibles avec la TBC<br>- le reporting de la performance climat de l'établissement auprès des financeurs |

# Indicateur 3.3 (1/2)

**Poids : 2%**

## Intégration de critères climat dans l'utilisation de mes financements

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2B | Quelle part des projets (recherche, enseignement & associatifs) que je finance est compatible avec la transition bas carbone ? | Je ne connais pas la part des projets que je finance qui sont compatibles avec la TBC<br>OU<br>La part des projets compatibles avec la TBC parmi ceux évalués est inférieure à 40% | Je mesure la compatibilité avec la TBC de moins de 50% des projets que je finance<br>ET<br>La part des projets compatibles avec la TBC parmi ceux évalués est entre 40% et 60% | Je mesure la compatibilité avec la TBC de 50% à 95% des projets que je finance<br>ET<br>La part de mes projets compatibles avec la TBC parmi ceux évalués est entre 60% et 80% | Je mesure la compatibilité avec la TBC d'au moins 95% des projets que je finance<br>ET<br>La part des projets compatibles avec la TBC parmi ceux évalués est entre 80% et 95%<br>ET<br>La part des projets dont l'objectif est de répondre aux besoins de la TBC parmi ceux évalués est entre 5% et 10% | Je mesure la compatibilité avec la TBC d'au moins 95% des projets que je finance<br>ET<br>La part des projets compatibles avec la TBC parmi ceux évalués est supérieure à 95%<br>ET<br>La part des projets dont l'objectif est de répondre aux besoins de la TBC parmi ceux évalués est supérieure à 10% |
| 4A | Est-ce que je me suis fixé des objectifs relatifs à l'augmentation des projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance ? | Pas d'objectifs<br>OU<br>J'ai un objectif pour l'augmentation des projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance, mais l'horizon temporel associé est après 2045 | J'ai pour objectif d'augmenter la part de projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance pour atteindre moins de 60% de mes projets évalués d'ici 2040 à 2045 | J'ai pour objectif d'augmenter la part de projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance pour atteindre entre 61% et 80% de mes projets évalués d'ici 2035 à 2040 | J'ai pour objectif d'augmenter la part de projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance pour atteindre entre 81% et 95% de mes projets évalués d'ici 2030 à 2035 | J'ai pour objectif d'augmenter la part de projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance pour atteindre au moins 95% de mes projets évalués d'ici 2030 |

# Indicateur 3.3 (2/2)

**Poids : 2%**

## Intégration de critères climat dans l'utilisation de mes financements

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 4B | Ma stratégie inclut-elle d'augmenter la part de projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance ? | Ma stratégie n'inclut pas d'évaluer ou piloter la compatibilité avec la TBC des projets que je finance | Ma stratégie inclut d'évaluer et de piloter la compatibilité avec la TBC d'au moins 50% des projets que je finance | Ma stratégie inclut d'évaluer et de piloter la compatibilité avec la TBC de 50% à 95% des projets que je finance<br>ET<br>Elle inclut des réponses faibles (processus d'information des pilotes des projets et demandes de mise en compatibilité) en cas d'incompatibilité | Ma stratégie inclut d'évaluer et de piloter la compatibilité avec la TBC d'au moins 95% des projets que je finance<br>ET<br>Elle inclut des réponses fortes (demandes de mise en compatibilité des projets et cessations de financement) en cas d'incompatibilité<br>ET<br>Elle inclut d'augmenter la part de projets dont l'objectif est de répondre aux besoins de la TBC parmi ceux évalués | Ma stratégie inclut d'évaluer et de piloter la compatibilité avec la TBC d'au moins 95% des projets que je finance<br>ET<br>Elle inclut des réponses fortes (demandes de mise en compatibilité des projets et cessations de financement) en cas d'incompatibilité<br>ET<br>J'ai une politique de sélection des partenaires techniques de projet basée sur la formation et l'engagement dans la TBC<br>ET<br>Elle inclut d'augmenter la part de projets dont l'objectif est de répondre aux besoins de la TBC parmi ceux évalués |
| 5A | Est-ce que je prends des mesures pour augmenter la part de projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance ? | Je ne prends pas de mesures pour augmenter la part projets compatibles avec la TBC parmi ceux que je finance | Je prends quelques mesures qui vont contribuer à augmenter le nombre de projets financés compatibles avec la TBC, mais ce n'est pas leur objectif premier | Je prends quelques mesures visant à augmenter le nombre de projets financés compatibles avec la TBC<br><br>En particulier, je prends des mesures pour que tout nouveau projet financé soit compatible avec la TBC | Je prends des mesures significatives visant à augmenter le nombre de projets financés compatibles avec la TBC ou dont l'objectif est de répondre à ses besoins, mais elles ne seront pas suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques<br>OU<br>Je ne sais pas si elles seront suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques | Je prends des mesures significatives visant à augmenter le nombre de projets financés compatibles avec la TBC ou dont l'objectif est de répondre à ses besoins.<br>Ces mesures seront suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques |

# Module 7 – Création et diffusion de connaissances

**Objectif du module :** Analyser les enjeux relatifs aux connaissances produites par l'établissement et apportées aux parties-prenantes externes et internes ainsi qu'à l'impact de l'activité de l'établissement

| | Pondération |
|---|---|
| **7.1 Production des connaissances relatives à la TBC**<br>Sélection et ajustement des projets de recherche/enseignements au regard des enjeux TBC. | 2-3% |
| **7.2 Diffusion de connaissances relatives à la TBC**<br>Participation à des évènements externes, sensibilisation du grand public et des étudiants/chercheurs aux enjeux de la TBC. | 1-4% |
| **7.3 Formation climat – Personnel**<br>S'assurer que le personnel de l'établissement soit correctement formé aux enjeux de transition. | 2-3% |
| **7.4 Formation climat – Etudiants**<br>La formation proposée intègre les enjeux de la TBC et l'établissement encourage le développement de compétences associées à ces enjeux. | 0-3% |
| **7.5 Devenir des étudiants**<br>L'établissement se structure pour orienter ses élèves vers des emplois au service de la TBC. | 0-2% |

**INDICATEURS SPECIFIQUES ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

# Module 9 – Modèles d’activités

**Objectif du module :** Capacité de mon établissement à faciliter, via ses activités d’enseignement et/ou de recherche, la transition vers une économie bas carbone

| | | Pondération |
|---|---|---|
| | **9.1a Evolution des activités – Développement d’activités compatibles avec la TBC**<br>L’établissement propose des enseignements et des produits de recherches compatibles avec la transition. Il fait en sorte que ces activités compatibles se développent. | 5% |
| | **9.1b Evolution des activités – Renoncement et arrêt progressif des activités incompatibles avec la TBC**<br>Si certaines activités de l’établissement ne sont pas alignées avec la transition de celui-ci, alors des décisions sont proses pour renoncer et arrêter progressivement les activités incompatibles. | 5% |
| | **9.2 Décarbonation des activités existantes**<br>L’établissement fait évoluer ses activités afin de les aligner avec sa transition. | 3% |
| | **9.3 Stratégie d’influence et modèle d’attractivité**<br>L’établissement s’engage publiquement, fait preuve de transparence à propos de sa transition et mesure l’influence que cela peut lui apporter. | 3% |
| | **9.4 Eclairage des politiques publiques**<br>L’établissement propose son expertise au service de développement de politiques publiques. | 4% |

# Questions spécifiques sur les indicateurs

# Métrique « temps.personne » (1/2)

## Temps.personne

Une métrique est proposée pour déterminer la prépondérance d'activités par rapport à d'autres au sein d'un établissement *(ex : part (%) d'une activité A par rapport à l'ensemble des activités de l'établissement).*
La métrique proposée est celle du **« temps.personne »**. Pour une activité ou un projet donné, l'indicateur se calcule en multipliant le nombre total de personnes dédiant du temps à ce projet/cette activité par le temps total dédié à ce projet/cette activité.

- Cette métrique permet par exemple de pondérer correctement les modules ACT dans le cas d'un établissement ayant un profil mixte (recherche **et** enseignement) : elle est utilisée en début de parcours pour initialiser la Grille de Progression et répondre à la question « quelle part des activités de mon établissement est dédiée à l'enseignement (par opposition à la recherche) ? ».
- Elle est également utilisée dans le module 9, pour déterminer les parts des activités compatibles (resp. incompatibles) avec la transition bas carbone.

## Comment utiliser cet indicateur ?

Pour calculer la part $P_A$ d'une activité A par rapport à l'ensemble de mes activités, la formule est la suivante :

$$P_A(\%) = \frac{temps.personne_{activité\ A}}{\sum_{activités} temps.personne_{activité}}$$

Dans le cas de 2 activités (A et B) :

$$P_A(\%) = \frac{temps.pers_{activité\ A}}{temps.pers_{activité\ A} + temps.pers_{activité\ B}}$$

# Métrique « temps.personne » (2/2)

**Comment calculer cet indicateur ?**

Pour une activité considérée A, l'indicateur temps.personne correspond au produit entre :

- le **nombre de personnes au sein de l'établissement**[1] **ayant passé du temps** sur cette activité
- et le **temps total passé** sur cette activité

Exemple :

| | Activité A | Activité B |
|---|---|---|
| Personne[2] 1 | 30h | 5h |
| Personne 2 | 5h | 10h |
| Personne 3 | 0h | 10h |
| temps.personne | 70 pers.h (2 pers. * 35h) | 75 pers.h (3 pers. * 25h) |

**Limite :**

Pour un établissement ayant un profil mixte (enseignement & recherche), un nombre important d'étudiants est susceptible d'écraser la part d'activités de recherche par rapport aux activités d'enseignement.

*[1] Si une activité/un projet est partagé entre plusieurs établissements, ne doivent être prises en compte que les contributions des personnes au sein de l'établissement suivant la démarche.*

*[2] Pour faciliter les calculs, il est possible de concaténer les temps passés sur chaque activité par groupe ayant des temps identiques ou très proches sur les activités considérées.*
*Un groupe peut par exemple se caractériser par des fonctions ou activités similaires (ex: enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants en niveau L1, L2, …).*

# MODULE 3 – Sources et utilisation des financements

**Objectif du module :** Assurer la compatibilité entre les financements de l'établissement et la mise en place de sa stratégie climat

## Indicateur 3.1 – Impact des sources de financement sur la stratégie climat

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2B | Quelle part de mes financements est compatible avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC ? | Je ne connais pas la part de mes sources de financements compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | J'ai une connaissance limitée de mes sources de financements<br>OU<br>**Moins de 50% de mes financements** (en termes de volume) sont compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | Je connais mes sources de financements, y compris les contreparties exigées pour les projets et activités financées<br>ET<br>**Entre 51% et 75%** de mes financements (en termes de volume) sont compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | Je connais mes sources de financements, y compris les contreparties exigées pour les projets et activités financées<br>ET<br>**Entre 76% et 95%** de mes financements (en termes de volume) sont compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC | Je connais mes sources de financements, y compris les contreparties exigées pour les projets et activités financées<br>ET<br>**Plus de 95%** de mes financements (en termes de volume) sont compatibles avec la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC |
| 2C | Ai-je identifié les risques et opportunités liées à ma structure de financement actuelle ? | Je n'ai pas effectué d'analyse de risques et opportunités<br>OU<br>J'ai effectué une analyse des risques et opportunités pour mon établissement mais celle-ci ne prenait pas (directement) en compte ma structure de financement actuelle | J'ai identifié, pour quelques sources majeures de financement, des risques et opportunités vis-à-vis de la TBC et de la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC<br>ET<br>Cette analyse prenait uniquement en compte les contreparties potentielles des financements | J'ai identifié, pour la majeure partie de mes sources de financement, des risques et opportunités vis-à-vis de la TBC et de la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC<br>ET<br>Cette analyse prenait uniquement en compte les contreparties potentielles des financements | J'ai identifié, pour chacune de mes sources de financement, des risques et opportunités vis-à-vis de la TBC et de la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC<br>ET<br>Cette analyse prenait uniquement en compte les contreparties potentielles des financements | J'ai identifié, pour chacune de mes sources de financement, des risques et opportunités vis-à-vis de la TBC et de la mise en place de ma stratégie climat ou d'activités alignées avec la TBC<br>ET<br>Cette analyse prenait en compte les contreparties potentielles des financements ainsi que l'engagement dans la TBC des financeurs eux-mêmes |

# MODULE 4 – Emissions indirectes excluant les achats

**Objectif du module :** Évaluer si mon établissement a défini et mis en œuvre une stratégie robuste pour réduire les émissions scope 3 (hors achats), et notamment liées aux déplacements

# Module 4 – Emissions indirectes hors achats

## Variation des pondérations des modules 2, 4 et 6 :

Pour rappel, les modules 2, module 4 et module 6 voient leurs pondérations varier en fonction de la répartition des émissions liées aux scopes 1, 2 & 3.

| Module | Nom | Pondération |
|---|---|---|
| 2 | **Emissions directes** | 5%-15% |
| 4 | **Emissions indirectes hors achats** | 10%-15% |
| 6 | **Emissions indirectes liées aux achats** | 10%-15% |

Interaction Modules 2/4/6 :

Ces modules vont voir leur pondération varier en fonction de la répartition des postes d'émissions entre les scopes 1&2 et scope 3 de l'établissement.
Les pondérations entre les modules 4 et 6 se joueront ensuite en fonction des émissions liées aux achats. Nous avons créé un module dédié aux achats afin de pouvoir traiter les émissions du scope 3 de manière complète (ne pas écraser les émissions scope 3 en cas d'enjeux forts sur les achats).

- *Par exemple, un établissement qui a de forts enjeux sur ses bâtiments verra le module 2 fortement pondéré par rapport aux modules 4 et 6.*
- *A l'inverse, un établissement ayant de forts enjeux sur ses émissions scope 3 hors achats (équipement scientifique, déplacement domicile-travail, déplacement professionnel, projets étudiants…) verra son module 4 se pondérer fortement.*
- *Enfin, un établissement avec de forts enjeux sur ses achats verra son module 6 fortement pondéré.*

# Module 4 – Emissions indirectes hors achats

Une fois la pondération des modules 2, 4 et 6 déterminée lors de l'initialisation de la Grille de Progrès, il est nécessaire de déterminer la pondération des indicateurs du module 4 en fonction du profil de l'établissement. Aux vues de l'importance du poste d'émission lié à la mobilité, l'indicateur 4.3 est dédié à cette notion.

- *Ainsi un profil d'établissement de recherche pur verra son module 4 se décliner autour de 3 indicateurs. Les profils d'enseignements verront leur indicateur « 4.3 Politique de mobilité » décliné en une partie dédiée au personnel et une autre aux étudiants.*

## Pondération des indicateurs

*Dans le tableau suivant, le poids total du module 4 est noté « P4 » :*

| ID | Indicateur | Pondération – Profil « recherche pure » | Pondération – Profil « enseignement pur » |
|---|---|---|---|
| 4.1 | Stratégie de réduction des émissions indirectes | 1/4 *P4 | 1/6 *P4 |
| 4.2 | Actions de réduction des émissions indirectes | 1/4 *P4 | 1/6 *P4 |
| 4.3a | Politique de mobilité - **Personnel** | 1/2 *P4 | 2/6 *P4 |
| 4.3b | Politique de mobilité - **Etudiants** | 0 | 2/6 *P4 |

# MODULE 7 – Création et diffusion des connaissances

**Objectif du module :** Analyser les enjeux relatifs aux connaissances produites par l'établissement et apportées aux parties-prenantes externes et internes ainsi qu'à l'impact de l'activité de l'établissement

## Indicateurs 7.3 & 7.4 - Formation climat – Personnel & Etudiants

L'indicateur 7.3 repose sur l'idée que pour avoir des activités d'enseignement/de recherche pertinentes et compatibles avec la transition bas carbone, il est nécessaire que le personnel de l'établissement ait un certain niveau de compétences sur le sujet du changement climatique. Ainsi, l'indicateur vise à évaluer le niveau de formation du personnel à ces enjeux et leur montée en compétences.
De manière complémentaire, l'indicateur 7.4 regarde la part des élèves formés aux enjeux de transition.

Voici un détail des indicateurs 7.3 & 7.4 :

| Indicateur | Bonnes pratiques associées | Données requises |
|---|---|---|
| **7.3. Formation climat – personnel** | - Élaboration d'un référentiel de compétences souhaitées sur la TBC pour le personnel<br>- Mise en place d'une politique de mise à niveau pour les recrutements<br>- Constitution, enrichissement et révision régulière (avec assurance qualité) d'un catalogue de formations associé au référentiel :<br>o Reconnues et valorisables (certifiantes)<br>o Abordant les liens entre les secteurs d'enseignement/recherche et la TBC<br>- Réalisation d'études/baromètres sur l'évolution des niveaux de connaissances et compétences climat et sensibilité aux enjeux de TBC (avant/après formation(s), et dans le temps) | - Études sur le niveau de formation du personnel à la TBC<br>- Document sur la politique interne relative aux recrutements<br>- Document sur la politique interne relative à la formation continue du personnel |
| **7.4. Formation climat – étudiants** | - Élaboration d'un référentiel de compétences souhaitées sur la TBC pour les étudiants<br>- Constitution, enrichissement et révision régulière (avec assurance qualité) d'un catalogue de formations associé au référentiel :<br>o Reconnues et valorisables (ex : crédits universitaires, ECTS, diplôme/certification, …)<br>o Abordant notamment les impacts (directs et/ou indirects) des métiers enseignés sur la TBC<br>- Réalisation d'études/baromètres sur l'évolution des niveaux de connaissances climat et sensibilité aux enjeux de TBC (avant/après formation(s), et dans le temps) | - Études sur le niveau de formation des étudiants à la TBC<br>- Catalogue de formations actuel |

## Comparaison des méthodes ACT Agriculture & Agroalimentaire et ACT Enseignement Supérieur et Recherche

La méthode ACT Agri & Agro compte un indicateur dédié au sujet de montée en compétence de son personnel. Pour la méthode ACT ESR, nous avons souhaité aller plus loin et proposons les indicateurs 7.3 & 7.4 (7.3 dédié au personnel et 7.4 aux étudiants).

Ci-dessous nous vous proposons un résumé des questions posées dans les deux méthodes et les données nécessaires à son évaluation.
*(Sur les slides suivantes, vous retrouverez le détail des questions et leurs niveaux de maturité.)*

| *Étape* | **ACT Agri&Agro** ***Indicateur 3.2*** | ***Données nécessaires ACT A&A*** | **ACT ESR** ***Indicateur 7.3*** | ***Données nécessaires ACT ESR*** |
|---|---|---|---|---|
| **2B (Diagnostic)** | Quelle est la part de mes investissements dans le capital humain (formation des employés) par rapport au total des coûts/investissements de formation des employés ? | *Part des investissements monétaires dans la formation de mes agents dédiée à la TBC* | Quel est le niveau de compétence de mon personnel sur la transition bas-carbone ? | *Etude sur le niveau de formation du personnel (part de mon personnel a été formé aux enjeux de la TBC)* |
| **4B (Stratégie)** | Ma stratégie comprend-elle l'augmentation de mes investissements dans le capital humain (formation des employés) ? | *Tendance de la part des investissements monétaires dans la formation de mes agents dédiée à la TBC* | Ma stratégie inclut-elle d'assurer la montée en compétences de mon personnel sur les enjeux de la TBC ? | *Politique interne liée aux recrutements (politique de sélection ou de mise à niveau de mon personnel, référentiel de compétences souhaitées sur la TBC pour le personnel)* |
| **5A (Plan d'action)** | Est-ce que je prends des mesures pour augmenter mes investissements dans le capital humain (formation des employés) ? | *Mesures prises concernant cette part dédiée à la formation sur la TBC* | Est-ce que je prends des mesures pour assurer la montée en compétences de mon personnel d'enseignement et de recherche sur la TBC ? | *Catalogue de formation, étude sur l'évolution des niveaux de connaissances et compétences climat* |

## La méthode ACT secteur Agriculture & Agro-industrie – Indicateur 3.2

La méthodologie ACT Agri&Agro compte un indicateur dédié à la formation de son personnel aux enjeux de transition : l'indicateur 3.2, se déclinant autour de 3 questions que voici :

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **2B** | **Quelle est la part de mes investissements dans le capital humain (formation des employés) par rapport au total des coûts/investissements de formation des employés ?** | Moins de 5 % des coûts totaux de formation sont des formations spécifiques liées au climat | Entre 5 et 15 % des coûts totaux de formation sont des formations spécifiques liées au climat, mais moins de 20 % des employés sont spécifiquement formés sur des sujets liés au climat. | Entre 5 et 15 % des coûts totaux de formation sont consacrés à des formations spécifiques liées au climat<br>ET<br>plus de 20 % des employés sont spécifiquement formés sur des sujets liés au climat | Entre 15 et 25 % des coûts totaux de formation sont consacrés à des formations spécifiques liées au climat.<br>ET<br>plus de 20 % des employés sont spécifiquement formés sur des sujets liés au climat | Plus de 25 % des coûts totaux de formation sont des formations spécifiques liées au climat<br>ET<br>plus de 20 % des employés sont spécifiquement formés sur des sujets liés au climat |
| **4B** | **Ma stratégie comprend-elle l'augmentation de mes investissements dans le capital humain (formation des employés) ?** | La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est inférieure à 5 % de mes coûts totaux de formation et ma stratégie ne prévoit pas que d'ici 5 ans cette part augmentera<br>OU<br>Il n'y a aucune preuve dans ma stratégie que je maintiendrai au moins la part de formations spécifiques au climat. | La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est inférieure à 5 % de mes coûts totaux de formation et ma stratégie prévoit que dans les 5 prochaines années, cette part augmentera pour atteindre entre 5 % et 15 % des coûts totaux de formation.<br>OU<br>La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est supérieure à 5 % de mes coûts totaux de formation et ma stratégie prévoit que cette part ne diminuera pas au cours des cinq prochaines années. | La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est inférieure à 15 % de mes coûts totaux de formation et ma stratégie prévoit que, dans les cinq prochaines années, cette part augmentera pour atteindre entre 15 % et 25 % des coûts totaux de formation.<br>OU<br>La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est supérieure à 15 % de mes coûts totaux de formation et ma stratégie prévoit que cette part ne diminuera pas au cours des cinq prochaines années. | La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est inférieure à 15 % de mes coûts totaux de formation et ma stratégie prévoit que dans les 5 prochaines années cette part augmentera pour atteindre entre 15 et 25 % des coûts totaux de formation ; ma stratégie prévoit également que dans les 5 prochaines années plus de 20 % des employés soient spécifiquement formés sur des sujets liés au climat.<br>OU<br>La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est supérieure à 15 % de mes coûts de formation totaux et ma stratégie prévoit que cette part ne diminuera pas au cours des cinq prochaines années ; ma stratégie prévoit également que, au cours des cinq prochaines années, plus de 20 % des employés seront spécifiquement formés sur des sujets liés au climat. | La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est inférieure à 25 % de mes coûts totaux de formation et ma stratégie prévoit que dans les 5 prochaines années, cette part augmentera pour atteindre plus de 25 % des coûts totaux de formation ; ma stratégie prévoit également que dans les 5 prochaines années, plus de 20 % des employés seront spécifiquement formés sur des sujets liés au climat.<br>OU<br>La part des formations spécifiques liées au climat pour mes employés est supérieure à 25 % de mes coûts totaux de formation et ma stratégie prévoit que cette part ne diminuera pas au cours des cinq prochaines années ; ma stratégie prévoit également que, au cours des cinq prochaines années, plus de 20 % des employés seront spécifiquement formés sur des sujets liés au climat. |

## La méthode ACT secteur Agriculture & Agro-industrie – Indicateur 3.2

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **5A** | **Est-ce que je prends des mesures pour augmenter mes investissements dans le capital humain (formation des employés) ?** | Je ne prends pas de mesures visant à augmenter la part des formations spécifiques au climat dans les coûts totaux de formation. | Les mesures que je prends augmenteront légèrement la part des formations spécifiques au climat dans les coûts totaux de formation, mais ce n'est pas leur objectif principal. | Je suis en train de prendre quelques mesures visant à augmenter la part des formations spécifiques au climat dans les coûts totaux de formation. | Je prends des mesures pour augmenter la part des formations spécifiques au climat dans les coûts totaux de formation et la part des employés spécifiquement formés sur des sujets liés au climat, mais elles ne seront pas suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques.<br><br>OU<br><br>Je prends des mesures pour augmenter la part des formations spécifiques au climat dans les coûts totaux de formation et la part des employés spécifiquement formés sur des sujets liés au climat, mais je ne peux pas dire si elles seront suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques. | Je prends des mesures importantes pour augmenter la part des formations spécifiques au climat dans les coûts totaux de formation et la part des employés spécifiquement formés sur des sujets liés au climat, et ces mesures seront suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques.<br><br>OU<br>La part des formations spécifiques au climat est déjà supérieure à 25 % de mes coûts totaux de formation ; la part des employés spécifiquement formés sur des sujets liés au climat est déjà supérieure à 20 %. |

## La méthode ACT ESR – Indicateur 7.3 & 7.4

Voici la manière dont la méthode ESR adresse la question de la formation de son personnel (et/ou de ses étudiants qui est traité de la même manière) :

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2B | Quel est le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC ? | Je ne connais pas le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC<br>OU<br>Moins de 20% de mon personnel a été formé à la TBC selon ses besoins de formation | J'évalue occasionnellement le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC<br>ET<br>Entre 21% et 40% de mon personnel a été formé à la TBC | J'évalue fréquemment le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC, mais je ne peux pas attester d'une augmentation de niveau général sur le sujet<br>ET<br>Entre 41% et 60% de mon personnel a été formé à la TBC | J'évalue fréquemment le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC, et j'observe une sensible montée en compétence sur le sujet<br>ET<br>Entre 61% et 80% de mon personnel a été formé à la TBC | J'évalue fréquemment le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC et j'observe une importante montée en compétence générale sur le sujet<br>ET<br>Plus de 81% de mon personnel a été formé à la TBC |
| 4B | Ma stratégie inclut-elle d'assurer la montée en compétences de mon personnel sur les enjeux de la TBC ? | Ma stratégie n'inclut pas de suivre ou d'évaluer le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC<br>OU<br>Ma stratégie n'inclut pas de définir les besoins de formation ou d'assurer un certain niveau de compétences pour mon personnel sur les enjeux climat<br>OU<br>Ma stratégie inclut de définir les besoins de formation et/ou montée en compétences mais pour une minorité de mon personnel | Ma stratégie inclut d'évaluer occasionnellement le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC<br>ET<br>Elle inclut de définir de façon ciblée les besoins de formation et/ou montée en compétences pour la majorité (>50%) de mon personnel | Ma stratégie inclut d'évaluer fréquemment le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC<br>ET<br>Elle inclut de définir de façon ciblée les besoins minimums de formation et/ou montée en compétences pour la totalité de mon personnel<br>ET<br>Ma stratégie inclut d'assurer une montée en compétences associée à ces besoins pour la majorité (>50%) de mon personnel existant, et de proposer des formations complémentaires facultatives | Ma stratégie inclut d'évaluer fréquemment le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC<br>ET<br>Elle inclut de définir de façon ciblée et ambitieuse les besoins de formation et/ou montée en compétences pour la totalité de mon personnel<br>ET<br>Elle inclut d'assurer la montée en compétences nécessaire associée à ces besoins pour la totalité de mon personnel existant, et de proposer des formations complémentaires facultatives<br>ET<br>Ma stratégie inclut également une politique de sélection ou de mise à niveau obligatoire basée sur ces besoins pour les recrutements | Ma stratégie inclut d'évaluer fréquemment le niveau de compétences de mon personnel sur la TBC<br>ET<br>Elle inclut de définir de façon ciblée et très ambitieuse les besoins de formation et/ou montée en compétences pour la totalité de mon personnel<br>ET<br>Elle inclut d'assurer la montée en compétences nécessaire associée à ces besoins pour la totalité de mon personnel existant, et de proposer des formations complémentaires facultatives<br>ET<br>Ma stratégie inclut également une politique de sélection ou de mise à niveau obligatoire basée sur ces pour les recrutements<br>ET<br>Ma stratégie inclut la création de nouvelles formations avec mon personnel et mes partenaires afin de couvrir les besoins non couverts par le marché actuel de formations |

## La méthode ACT ESR – Indicateur 7.3 & 7.4

Voici la manière dont la méthode ESR adresse la question de la formation de son personnel et/ou de ses étudiants :

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 5A | Est-ce que je prends des mesures pour assurer la montée en compétences de mon personnel d'enseignement et de recherche sur la TBC ? | Je ne prends pas de mesures pour assurer de monter en compétences de mon personnel sur la TBC | Je prends quelques mesures pour assurer une montée en compétences minimale de mon personnel sur les enjeux de la TBC, mais ce n'est pas leur objectif premier | Je prends quelques mesures pour assurer une montée en compétences importante de mon personnel sur les enjeux de la TBC, incluant en particulier la définition ciblée des besoins de formation et/ou montée en compétences pour chaque membre/groupe de mon personnel et la mise en place de moyens pour atteindre ces niveaux souhaités | Je prends des mesures significatives visant à assurer une montée en compétences importante de mon personnel sur les enjeux de la TBC, incluant en particulier la définition ciblée des besoins de formation et/ou montée en compétences pour chaque membre/groupe de mon personnel et la mise en place de moyens pour atteindre ces niveaux souhaités<br>MAIS<br>Je ne peux pas dire avec certitude si elles seront suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques | Je prends des mesures significatives visant à assurer une montée en compétences très importante de mon personnel d'enseignement et de recherche sur les enjeux de la TBC, incluant en particulier la définition ciblée des besoins de formation et/ou montée en compétences pour chaque membre/groupe de mon personnel et la mise en place de moyens pour atteindre ces niveaux souhaités, et elles seront suffisantes pour atteindre mes objectifs stratégiques |

# MODULE 8 – Engagement public

**Objectif de ce module :** évaluer la cohérence des interventions & partenariats en plus de l'attractivité de mon établissement avec la transition bas-carbone

## Comparaison des méthodes ACT PRO et ACT ESR

La méthode ACT PRO compte un module dédié aux engagements publics des établissements de recherche. Pour la méthode ACT ESR, nous avons souhaité aller plus loin et proposons des indicateurs sur la politique partenariale, les interventions publiques, le soutien aux parties prenantes et la coopération avec les acteurs publics ou académiques.

Ci-dessous nous vous proposons un résumé des questions posées dans les deux méthodes.
*(Sur les slides suivantes, vous retrouverez le détail des questions et leurs niveaux de maturité.)*

| **ACT PRO** *Module 8* | ***Questions*** | **ACT ESR** *Module 8* | ***Questions*** |
|---|---|---|---|
| **8.1 – Interventions publiques faites au nom de mon organisation** *Cohérence des interventions publiques au regard de la TBC* | Y a-t-il eu des interventions publiques au nom de mon organisation qui ne sont pas compatibles avec la TBC ? | **8.1 – Politique partenariale** | - Ma stratégie inclut-elle d'engager mes partenaires *(de recherche, enseignement et/ou étudiant)* sur les enjeux de TBC ?<br>- Est-ce que je prends des mesures pour engager mes partenaires *(de recherche, enseignement et/ou étudiant)* sur les enjeux de TBC ? |
| **8.1 – Interventions publiques faites au nom de mon organisation** *Contrôle de la cohérence des interventions publiques* | Mon organisation dispose-t-elle d'un processus pour contrôler la cohérence des interventions faites en son nom au regard de sa TBC ? | **8.2 – Interventions publiques** | - Y a-t-il des interventions publiques faites au nom de mon établissement qui ne sont pas compatibles avec la transition bas-carbone ?<br>- Ma stratégie inclut-elle de s'assurer que les interventions publiques menées au nom de mon établissement soient en accord avec ma transition bas-carbone ?<br>- Est-ce que je prends des mesures pour m'assurer que les interventions publiques menées au nom de mon établissement soient en accord avec ma transition bas-carbone ? |
| / | / | **8.3 – Soutien aux parties prenantes externes** | Quelles sont mes actions pour m'assurer que mon établissement ne soutient pas des associations, alliances, coalitions ou groupes de réflexion qui ont des activités ou positions climatiquement négatives ? |
| / | / | **8.4 – Coopération avec des acteurs publics et académiques** | - Existe-t-il une coopération entre mon établissement et des acteurs des écosystèmes locaux en vue de proposer des solutions ou politiques bas-carbone ?<br>- Ai-je identifié de potentielles opportunités de coopération avec des acteurs de mon écosystème ?<br>- Ma stratégie inclut-elle une coopération avec des acteurs des écosystèmes locaux pour la mise en œuvre de solutions ou politiques bas-carbone ? |

## Version initiale ACT PRO – Indicateurs 8.1a et 8.1b

| | *Question* | Basique | Standard | Avancé | Pratique future | Aligné avec une transition bas carbone |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **8.1a** Etape 2 | Y a-t-il eu des interventions publiques au nom de mon organisation qui ne sont pas compatibles avec la transition vers une économie sobre en carbone ? | Les interventions publiques qui ne sont pas compatibles avec la transition vers une économies ont régulièrement menées au nom de au nom de mon organisation | Mon organisation n'est pas au courant des interventions publiques faites en son nom et qui ne sont pas compatibles avec la transition bas-carbone | Quelques interventions publiques réalisées au nom de mon organisation et qui ne sont pas compatibles avec la transition bas-carbone ont été identifiées<br><br>Ces interventions sont menées par quelques personnes identifiées | Quelques interventions publiques effectuées au nom de mon organisation et qui ne sont pas compatibles avec la transition bas-carbone ont été identifiées<br><br>Ces interventions sont réalisées par quelques personnes identifiées | Aucune intervention publique effectuées au nom de mon organisation qui ne sont incompatibles avec la transition bas carbone n'ont été identifiées |
| **8.1b** Etape 4 | Mon organisation dispose-t-elle d'un processus pour contrôler la cohérence des interventions faites en son nom ? | Pas de processus spécifique sur les interventions faites par les agents au nom de mon organisation | / | Un processus de suivi et d'examen des interventions réalisées par les agents au nom de mon organisation dans le cadre de la TBC existe mais n'est pas nécessairement mise en œuvre et ne couvre pas l'ensemble de l'organisation | / | Un processus de suivi et d'examen des interventions faites par des agents au nom de mon organisation dans le cadre de la TBC ;<br>- existe,<br>- couvre l'ensemble de l'organisation et tous les membres du groupe,<br>- définit les mesures à prendre en cas d'incohérences<br>- et est bien mis en œuvre |

## Version ACT ESR – Indicateur 8.1 (politique partenariale) : Part des partenariats compatibles avec la transition bas-carbone

La notion de partenariat de cet indicateur inclut à la fois les structures partenaires, mais également les projets mis en place avec celles-ci

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 4B | Ma stratégie inclut-elle d'engager mes partenaires *(de recherche, enseignement et/ou étudiant)* sur les enjeux de TBC ? | Je n'ai pas de stratégie sur l'engagement de mes partenaires<br>OU<br>Ma stratégie n'inclut pas d'engager mes partenaires sur les enjeux de TBC | Ma stratégie inclut de tendre vers un engagement moyen (* voir méthodologie) d'au moins 50% de mes partenaires sur les enjeux de TBC d'ici 2030 | Ma stratégie inclut de tendre vers un engagement fort (* voir méthodologie) d'au moins 50% de mes partenaires sur les enjeux de TBC d'ici 2030<br>OU<br>Ma stratégie inclut de tendre un engagement moyen (sensibilisation aux enjeux climat et conséquences sur l'économie et BEGES régulier) d'au moins 80% de mes partenaires sur les enjeux de TBC d'ici 2030 | Ma stratégie inclut de tendre vers un engagement fort (* voir méthodologie) d'au moins 80% de mes partenaires sur les enjeux de TBC d'ici 2030<br>ET<br>Ma stratégie inclut une politique de sélection des nouveaux partenaires sur critères climat | Ma stratégie inclut de tendre vers un engagement fort (* voir méthodologie) de tous mes partenaires sur les enjeux de TBC d'ici 2030, et d'exclure les partenaires non engagés<br>ET<br>Ma stratégie inclut des actions afin de modérer les partenariats si ces derniers mettaient en péril ma TBC (retrait du partenariat si non alignés, définition d'une clause d'objectifs bas-carbone à atteindre dans le cadre du partenariat, etc.)<br>ET<br>Ma stratégie inclut une politique de sélection des nouveaux partenaires sur critères climat |
| 5A | Est-ce que je prends des mesures pour engager mes partenaires *(de recherche, enseignement et/ou étudiant)* sur les enjeux de TBC ? | Je ne prends pas de mesures pour engager mes partenaires sur les enjeux de TBC | Je prends quelques mesures qui vont contribuer à engager mes partenaires sur les enjeux de TBC, mais ce n'est pas leur objectif premier | Je prends des mesures significatives visant à engager mes partenaires sur les enjeux de TBC, incluant notamment 2 des actions suivantes :<br>- la sélection de nouveaux partenaires engagés<br>- la sensibilisation des partenaires actuels<br>- la négociation de conditions de partenariats favorables aux activités compatibles bas carbone<br>- la co-construction de nouveaux partenariats compatibles avec la TBC<br>- le reporting de la performance climat de l'établissement auprès des partenaires | Je prends des mesures significatives visant à engager mes partenaires sur les enjeux de TBC, incluant notamment 3 des actions suivantes :<br>- la sélection de nouveaux partenaires engagés<br>- la sensibilisation des partenaires actuels<br>- la négociation de conditions de partenariats favorables aux activités compatibles bas carbone<br>- la co-construction de nouveaux partenariats compatibles avec la TBC<br>- le reporting de la performance climat de l'établissement auprès des partenaires | Je prends des mesures significatives visant à engager mes partenaires sur les enjeux de TBC, incluant notamment :<br>- la sélection de nouveaux partenaires engagés<br>- la sensibilisation des partenaires actuels<br>- la négociation de partenariats favorables aux activités compatibles bas carbone<br>- la co-construction de nouveaux partenariats compatibles avec la TBC<br>- le reporting de la performance climat de l'établissement auprès des partenaires |

*Engagement moyen : partenaire sensibilisé au dérèglement climatique et ses conséquences à l'échelle planétaire et sur l'économie. Ce partenaire comptabilise ses émissions de GES régulièrement sans pour autant avoir de plan de transition défini.

**Engagement fort : partenaire sensibilisé au dérèglement climatique et ses conséquences, ainsi que les liens directes et indirects entre les métiers/secteurs avec lesquels il travaille : émissions scopes 1, 2 & 3, leviers de décarbonation directs et indirects. Il comptabilise ses émissions de GES, a défini une trajectoire de décarbonation alignée avec une ambition 1,5°C et a défini un plan de transition pour atteindre ses objectifs.

**La méthode ACT ESR – Indicateur 8.2 (Interventions publiques) :** Politiques concernant les interventions publiques menées au nom de mon établissement en lien avec la transition bas-carbone

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2B | Y a-t-il des interventions publiques faites au nom de mon établissement qui ne sont pas compatibles avec la transition bas-carbone ? | Je n'ai pas de suivi des interventions publiques faites en mon nom | Je suis au moins 50% des interventions publiques faites en mon nom<br>MAIS<br>Je ne mesure pas leur compatibilité avec la TBC | Je suis au moins 75% des interventions publiques faites en mon nom, et mesure leur compatibilité avec la TBC<br>MAIS<br>Pas ou peu d'amélioration est à noter dans la part d'interventions compatibles avec la TBC | Je suis la totalité des interventions publiques faites en mon nom et mesure leur compatibilité avec la TBC<br>ET<br>Une légère amélioration est notée dans la part d'interventions compatibles avec la TBC | Je suis la totalité des interventions publiques faites en mon nom et mesure leur compatibilité avec la TBC<br>ET<br>Une forte amélioration est notée dans la part d'interventions compatibles avec la TBC<br>OU<br>L'intégralité des interventions publiques faites en mon nom est compatible avec la TBC |
| 4B | Ma stratégie inclut-elle de s'assurer que les interventions publiques menées au nom de mon établissement soient en accord avec ma transition bas-carbone ? | Mon établissement n'a pas de processus de suivi des interventions réalisées en lien avec la transition bas-carbone<br>OU<br>Leur compatibilité avec la transition bas-carbone n'est pas évaluée | Ma stratégie inclut la mise en place d'un processus de suivi des interventions publiques réalisées en mon nom<br>MAIS<br>Ce processus n'intervient qu'en aval des interventions<br>ET<br>Ce processus n'inclut pas de mesurer leur compatibilité avec la TBC | Ma stratégie inclut la mise en place d'un processus de suivi et de mesure de la compatibilité avec la TBC des interventions publiques réalisées en mon nom<br>ET<br>Elle inclut quelques réponses en aval en cas de non-compatibilité | Ma stratégie inclut la mise en place d'un processus de suivi et de mesure de la compatibilité avec la TBC des interventions publiques réalisées en mon nom<br>ET<br>Elle inclut la création d'un cadre d'intervention visant à garantir la compatibilité des interventions publiques futures<br>ET<br>Elle inclut quelques réponses en aval en cas de non-compatibilité | Ma stratégie inclut la mise en place d'un processus de suivi et de mesure de la compatibilité avec la TBC des interventions publiques réalisées en mon nom<br>ET<br>Elle inclut la création d'un cadre d'intervention visant à garantir la compatibilité des interventions publiques futures<br>ET<br>Elle inclut des réponses fortes en aval en cas de non-respect du cadre |
| 5A | Est-ce que je prends des mesures pour m'assurer que les interventions publiques menées au nom de mon établissement soient en accord avec ma transition bas-carbone ? | Je n'ai **pas de processus de suivi** des interventions réalisées<br>ET<br>Je n'ai **pas d'actions** prévues afin d'aligner les interventions publiques à ma transition bas-carbone | **J'ai un processus de revue des interventions publiques**<br>MAIS<br>Je n'ai **pas d'actions** prévues afin d'aligner les interventions publiques à ma transition bas-carbone | Certaines interventions publiques menées au nom de mon établissement qui **ne sont pas compatibles avec la transition bas-carbone** ont été identifiées<br>ET<br>un **dialogue** avec les organisateurs a été mené à posteriori | **Quelques interventions isolées** réalisées au nom de mon établissement et qui ne sont pas compatibles avec la TBC ont été menées.<br>Et ce malgré **des questionnements** sur leur pertinence et **d'alternatives proposées** aux organisateurs | Les **interventions** au nom de mon établissement **sont suivies en amont**<br>ET<br>**aucune intervention qui ne soit pas compatible avec la transition bas-carbone n'a été identifiée** |

# Notion de partenariat

La méthodologie fait référence à plusieurs types de partenariats :

**3 dimensions :** Partenariats de recherche | Partenariats sur l'enseignement | Partenariats étudiants

**Partenariats de recherche :** partenariats liés à des projets de recherche déployés en coopération avec des organisations externes à l'institut de recherche (entreprise, collectivité, association…)

**Partenariats sur l'enseignement :** partenariats liés à des projets étudiants déployés en coopération avec des organisations externes à l'établissement (entreprises, collectivités, associations..).

**Partenariats étudiants :** partenariats liés aux associations étudiantes, vie sur le campus

**Une politique partenariale** représente alors la part des partenaires compatibles avec la transition bas-carbone

## La méthode ACT ESR – Indicateur 8.3 (Soutien aux parties prenantes externes)

| *climat* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 5A | Quelles sont mes actions pour m'assurer que mon établissement ne soutient pas des associations, alliances, coalitions ou groupes de réflexion qui ont des activités ou positions climatiquement négatives ? | Je n'ai pas encore intégré un suivi des positions des associations, alliances, coalitions ou groupes de réflexion partenaires de mon établissement au regard de la transition bas-carbone | J'effectue un suivi des positions des associations, alliances, coalitions ou groupes de réflexion partenaires de mon établissement au regard de la transition bas-carbone | Standard<br>+<br>J'ai développé une charte relative au climat pour mes nouveaux soutiens à des associations, alliances, coalitions ou groupes de réflexion | Standard<br>+<br>J'ai développé une charte relative au climat pour mes nouveaux soutiens et soutiens existants à des associations, alliances, coalitions ou groupes de réflexion | Standard<br>+<br>Je soutiens uniquement des associations, alliances, coalitions ou groupes de réflexion ayant un positionnement compatible avec la transition bas-carbone. J'accompagne mes partenaires les moins matures pour les inciter à être pro-actif sur le sujet de la TBC |

## La méthode ACT ESR – Indicateur 8.4 (Coopération avec les acteurs des écosystèmes locaux)

Ecosystème : un écosystème représente les organismes qui peuvent graviter autour des établissements. Ces organismes peuvent interagir avec les établissements autour de thématiques communes, territoire commun, académie commune. Il est intéressant pour les Etablissement Supérieur et de Recherche de créer des synergies avec un écosystème diversifié d'acteurs.

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2B | **Existe-t-il une coopération entre mon établissement et des acteurs des écosystèmes locaux en vue de proposer des solutions ou politiques bas-carbone ?** | Je **ne coopère pas** avec des acteurs des écosystèmes locaux | **Un dialogue** avec des acteurs des écosystèmes locaux a été initié | Un dialogue avec des acteurs des écosystèmes locaux a été initié pour **envisager des coopérations** autour de solutions ou politiques bas-carbone | Notre coopération avec des acteurs des écosystèmes locaux a permis de **lancer des programmes pilotes** pour tester des solutions bas-carbone ou politiques bas-carbone | Notre coopération avec des écosystèmes locaux permet de **développer à grande échelle des solution et/ou politiques bas-carbone** |
| 2C | **Ai-je identifié de potentielles opportunités de coopération avec des acteurs de mon écosystème ?** | Je n'ai pas identifié les acteurs de mon écosystème | J'ai identifié des potentiels de coopération avec des acteurs de mon écosystème, mais la TBC n'est pas leur objectif principal | J'ai identifié des potentiels de coopération avec des acteurs de mon écosystème y compris sur le sujet de la TBC (expertises/activités complémentaires, engagements similaires, rayonnement, …)<br>MAIS<br>Je n'ai pas encore identifié de moyens concrets de coopération avec eux | J'ai identifié des potentiels de coopération avec des acteurs de mon écosystème y compris sur le sujet de la TBC (expertises/activités complémentaires, engagements similaires, rayonnement, …)<br>ET<br>J'ai identifié de moyens concrets de coopération avec eux (contacts des personnes en charge des questions de TBC, approches potentielles, idées de projets concrets, …) | J'ai identifié des potentiels de coopération avec des acteurs de mon écosystème y compris sur le sujet de la TBC (expertises/activités complémentaires, engagements similaires, rayonnement, …)<br>ET<br>J'ai identifié de moyens concrets de coopération avec eux (contacts des personnes en charge des questions de TBC, approches potentielles, idées de projets concrets, …)<br>ET<br>J'ai intégré des réseaux locaux d'acteurs engagés sur la TBC pour régulièrement identifier de nouveaux acteurs |

*Transverse : diverses disciplines et domaines d'activité

## La méthode ACT ESR – Indicateur 8.4 (Coopération avec les acteurs des écosystèmes locaux)

Ecosystème : un écosystème représente les organismes qui peuvent graviter autour des établissements. Ces organismes peuvent interagir avec les établissements autour de thématiques communes, territoire commun, académie commune. Il est intéressant pour les Etablissement Supérieur et de Recherche de créer des synergies avec un écosystème diversifié d'acteurs.

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 4B | **Ma stratégie inclut-elle une coopération avec des acteurs des écosystèmes locaux pour la mise en œuvre de solutions ou politiques bas-carbone ?** | Ma stratégie n'inclut **pas de coopération** avec des acteurs des écosystèmes locaux pour la mise en œuvre de solutions ou de politiques bas carbone | La stratégie inclut un **dialogue avec des acteurs** des écosystèmes locaux pour envisager des coopérations autour de futures solutions ou politiques bas carbone | La stratégie comprend un dialogue avec des acteurs des écosystèmes locaux pour **envisager des coopérations transverses*** sur la conception et la mise en œuvre de futures solutions ou politiques bas carbone, et la participation à des programmes pilotes pour tester ou développer de telles solutions ou politiques y compris sur le territoire | La stratégie comprend un dialogue avec des acteurs des écosystèmes locaux pour envisager des coopérations transverses* sur la conception et la mise en œuvre de futures solutions ou politiques bas carbone, et la participation à des programmes pilotes pour tester ou développer de telles solutions ou politiques **y compris sur le territoire, allant jusqu'à la mesure et la divulgation de la réduction des émissions qui en résulte** | La stratégie comprend la **mise en œuvre à grande échelle de solutions ou de politiques bas carbone préalablement conçues en coopération transverses* avec des acteurs des écosystèmes locaux** et testées à travers des programmes pilotes, y compris sur le territoire, allant jusqu'à la mesure et la divulgation de la réduction des émissions qui en résulte |
| 5A | **Est-ce que je coopère efficacement avec des acteurs des écosystèmes locaux pour la mise en œuvre de solutions ou politiques bas-carbone ?** | **Aucune preuve de coopération** avec les acteurs des écosystèmes locaux sur les réductions d'émissions autre que le respect de l'engagement contractuel, le cas échéant | **Un dialogue efficace existe** avec les acteurs des écosystèmes locaux pour coopérer autour de solutions ou de politiques bas carbone de demain | **Une coopération transverse* efficace existe** avec les acteurs des écosystèmes locaux pour travailler autour de solutions ou de politiques bas carbone de demain. Cette coopération inclut notamment la participation à des programmes pilotes pour tester ou développer de telles solutions ou politiques y compris sur le territoire | **Une coopération transverse* efficace existe avec les acteurs des écosystèmes locaux pour travailler autour de solutions ou de politiques bas carbone**. Cette coopération inclut notamment la participation à des programmes pilotes pour tester ou développer de telles solutions ou politiques, y compris sur le territoire, allant jusqu'à mesurer et divulguer la réduction des émissions qui en résulte | **Le déploiement à grande échelle de solutions ou de politiques bas carbone préalablement conçues en coopération transverse* avec des partenaires des écosystèmes locaux** et testées au travers de programmes pilotes sur le territoire y compris la mesure et la divulgation de la réduction des émissions résultante |

*Transverse : diverses disciplines et domaines d'activité

# MODULE 9 – Modèles d’activité

**Objectif de ce module :** Capacité de mon établissement à faciliter, via ses activités d’enseignement et/ou de recherche, la transition vers une économie bas carbone

## Indicateur 9.1a – Evolution des activités : Développement d'activités compatibles avec la TBC

| *Étape* | *Question* | **Basique** | **Standard** | **Avancé** | **Pratique future** | **Aligné avec une transition bas carbone** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2B | Quelle est la part de mes activités compatibles avec la transition bas carbone ? | Je ne connais pas la part de mes activités compatibles avec la TBC<br>OU<br>La part de mes activités compatibles avec la TBC est **inférieure à 60%** | La part de mes activités compatibles avec la TBC est située **entre 60% et 80%** | La part de mes activités compatibles avec la TBC est située entre **80% et 95%** | La part de mes activités compatibles avec la transition bas carbone est **d'au moins 95%**<br>OU<br>La part de mes activités compatibles avec la transition bas carbone est située **entre 80% et 95%,** et entre **5 et 10% de mes activités ont pour objectif de répondre aux besoins de la TBC** | La part de mes activités compatibles avec la transition bas carbone est d'au moins **95%**<br>ET<br>**Au moins 10% de mes activités ont pour objectif de répondre aux besoins de la TBC** |

## Indicateur 9.3 – Stratégie d’influence et modèle d’attractivité

| Indicateur | Bonnes pratiques associées | Données requises |
|---|---|---|
| **9.3. Stratégie d’influence et modèle d’attractivité** | - Développement de moyens de mesure de l’attractivité au regard de la TBC (indicateurs de suivi d’évolution dans les classements (inter)nationaux/sectoriels, perception extérieure, …)<br>- Engagement dans différents labels dédiés à l’engagement sur la décarbonation (Labo 1.5, label DD&RS)<br>- Politique de communication et d’attractivité basée sur des critères climat (refus de mise en avant des activités non compatibles avec la TBC, participation à des événements/forums engagés, …)<br>- Transparence sur les stratégies et politiques environnementales de l’établissement, rendues publiques | - Document sur la politique de labellisation climat de l’établissement<br>- Labels, prix et distinctions obtenues vis-à-vis de l’engagement dans la transition bas carbone<br>- Stratégie de communication |

# Merci pour votre participation !

Pour toute question ou souhait d'interagir avec l'équipe ACT,
veuillez contacter Colin FLEURY, Charlotte ALIBERT ou Sophie PROUST.

colin.fleury@ademe.fr, charlotte.alibert@ademe.fr & sophie.proust@ademe.fr